RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

greta VAL-DE-MARNE ACADÉMIE DE CRÉTEIL

PRP : SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL : SST

PUBLIC VISÉ

Tout public

Plan de développement des compétences

DUREE

Durée de formation : 14 heures

Durée hebdomadaire moyenne : 14h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Session ouverte toute l'année.

LIEUX DE FORMATION

GRETA Val-de-Marne

GRETA Val-de-Marne

126 avenue Roger Salengro

94500 Champigny-sur-Marne

Site accessible aux personnes en situation de handicap

CONTACT

GRETA Val-de-Marne

Greta Val-de-marne

Tél : 01 45 16 19 19

greta94@ac-creteil.fr

Référent handicap :

greta94.referent.handicap@ac-creteil.fr

Consulter notre Politique Handicap

TARIFS

Prix tarif public maximum :
Tarif heure stagiaire : 18,00 €.

Organisme non soumis à la TVA.

Voir nos conditions générales de ventes

CODES

NSF : 344

Formacode : 42829

Code Rome : K1705

OBJECTIFS

Être capable d'exercer son rôle dans le champ de la prévention au sein de son entreprise.
Être capable de faire face à une situation d'accident du travail pour protéger alerter et secourir.
Être capable de repérer les dangers d'une situation de travail et en informer sa hiérarchie.

PRE-REQUIS

Pas de pré-requis
Niveau d'entrée : sans niveau spécifique

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Pour toute demande de renseignements veuillez nous contacter au 01 45 16 19 19 ou par mail : greta94@ac-creteil.fr

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation interactive
Alternance entre apports théoriques et mises en situation
Travail sur des cas concrets
Manipulation sur mannequins adultes et enfants
Remise de documentation
Evaluation et certification selon les modalités du référentiel de l'INRS.

Groupe de 4 personnes minimum et de 10 personnes maximum

Le maintien actualisation des compétences (MAC) des personnes déjà titulaires du Certificat SST est obligatoire tous les 24 mois, il est d'une durée de 7h minimum pour un groupe de 10 personnes maximum.
Cours du jour

CONTENUS

- Situer son rôle de sauveteur secouriste du travail dans l'organisation de la prévention de l'entreprise. 1h
- Mettre en oeuvre des actions de prévention et informer les personnes désignées des situations dangereuses repérées. 3h
- Situer le cadre juridique de son intervention . 1h
- Intervenir dans une situation d'accident de travail (protéger, examiner, faire alerter et secourir). 7h
- Épreuves certificatives 2h

VALIDATION

- certificat niveau : sans